



**PATINAGE
QUÉBEC**



**Patinage
Canada**

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR

POSTE TEMPORAIRE JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE 2025 À TEMPS COMPLET

Avec possibilité de prolongation

- Endroit :** Formule hybride (vendredi en télétravail)
Siège social de Patinage Québec (Maison du Loisir et du Sport du Québec) – Montréal
- Supérieur immédiat :** Directeur des opérations
- Description sommaire :** PATINAGE QUÉBEC, fédération québécoise de patinage artistique et patinage synchronisé, se dévoue à rendre accessible à tous les patineurs, les différents programmes de Patinage Canada. PATINAGE QUÉBEC veille au développement optimal des patineurs de même qu'à celui des entraîneurs et des officiels. Organisateur de compétitions provinciales, nationales et internationales, PATINAGE QUÉBEC véhicule des valeurs tels l'engagement, l'équipe, l'excellence et le respect.
- Description du poste :** Sous l'autorité du directeur des opérations, le coordonnateur s'assure de planifier, organiser et coordonner les projets selon la planification stratégique en vigueur. Le coordonnateur assume les tâches relatives à la bonne tenue logistique, sportive et réglementaire d'activités de Patinage Québec. Il prépare entre autres les documents de référence et veille à leur mise à jour, à leur diffusion. Il s'assure du respect de la réglementation et des politiques en vigueur. Il planifie, dirige et coordonne certaines activités. De plus, il pourra se voir confier tous autres tâches ou dossiers selon les besoins de l'organisation.
- Exigences :** Diplôme d'études collégiales (baccalauréat un atout);
Avoir cinq (5) ans d'expérience pertinente.



**PATINAGE
QUÉBEC**



**Patinage
Canada**

Compétences : Bonne connaissance du français et de l'anglais; Avoir de l'initiative, du jugement et une expérience approfondie du milieu du patinage; Avoir des aptitudes cléricales et sens de l'organisation; Avoir une bonne connaissance de l'informatique environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.), Connaissance des règlements de régie sportive; Être capable de travailler sous pression et de prioriser les tâches; Avoir beaucoup de diplomatie et d'aptitudes de service à la clientèle; Flexibilité; Capacité de travailler en équipe; Faire preuve de discrétion.

Conditions de travail : La plage horaire de 37,5 heures par semaine est variable du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h sauf pendant l'horaire d'été du 1^{er} juillet au 31 août où la plage du vendredi est de 8 h à 13 h. Il devra être disponible le soir et les fins de semaine à l'occasion pour les rencontres et les activités. Possibilité de déplacements occasionnels à l'intérieur du Québec.

Salaire et avantage : Le salaire sera déterminé selon l'expérience et la scolarité de la personne sélectionnée et selon la convention collective. L'échelle salariale débute à 63 333 \$.
Programme d'assurance collective
Régime enregistré d'épargne retraite
Banque de congés personnels

Entrée en vigueur : vers le 18 août 2025

*** Le masculin s'entend des deux genres.**

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE DOIT FAIRE PARVENIR PAR COURRIEL SON INTÉRÊT **AVANT 9 h LE 4 AOÛT 2025** À : mriopel@patinage.qc.ca

Pour renseignements supplémentaires :
Communiquer par courriel à l'adresse suivante : mriopel@patinage.qc.ca